PYRES FOG

DIFFUSEUR INSECTICIDE HYDRO-REACTIF

- **Sans combustion ni gaz propulseur**
- **Effet retardé pour plus de sécurité**
- **De très fines particules insecticides non mouillantes avec un fort pouvoir pénétrant**
- **Une action de débusquage jusque dans les interstices et les fibres des tapis/moquettes**

UTILISATIONS :

PYRES FOG s'utilise dans tous les types de locaux : habitations collectives et individuelles, locaux d'entreprises et industriels, hôtels,…

Dosage en fonction de la cible :

- Acariens et rampants : 1 diffuseur 20 g pour 100 à 135 m² ou 250 à 340 m3.
- Puces et volants : 1 diffuseur 20 g pour 45 à 55 m² ou 110 à 140 m3

MODE D'EMPLOI

Verser de l'eau dans le gobelet en plastique jusqu'au niveau indiqué sans le dépasser. Déchirer la pochette aluminium et placer la capsule dans la coupelle. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs fumigateurs, les répartir sur la zone à traiter, en commençant par ceux les plus éloignés de la sortie. Sortir de la pièce. La diffusion intervient après 1 minute environ. Laissez agir de 2 à 4 heures puis bien aérer.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Etat physique : boîtier plastique renfermant une capsule de diffusion, sertie.
Forme : granulés. - Couleur : jaune - Odeur : aromatisée
Température de décomposition : 128°C - Point éclair de la matière active : + 130 °
Densité de la matière active : 1,085 g/cm3 à +25°C -
Densité de la formulation : 595 g/l

PRECAUTIONS D'EMPLOI, DE STOCKAGE ET D'ELIMINATION :

Précautions d'emploi : sortir les animaux, les plantes. Couvrir la nourriture. Fermer les portes et les fenêtres donnant sur l'extérieur. Ouvrir les portes de communication interne, les tiroirs et portes de placard. Bien aérer les locaux après utilisation.

Stockage : stocker dans un local frais, sec, bien ventilé, à l'abri du gel et de l'humidité. Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, ne pas réutiliser les emballages vides.

Elimination : la capsule doit être éliminée comme un déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Le gobelet plastique peut être éliminé avec les ordures. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau

COMPOSITION :

PYRES FOG est formulé à base de Cyphénothrine, un insecticide de la famille des Pyréthrinoïdes à effet choc et large spectre d'action, sur adultes et sur larves. **PYRES FOG** ne tâche pas et ne laisse pas de dépôt résiduel.

AMM détenue par Kwizda-France sous le nom DOBOL FUMIGATEUR

Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.
Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

1000, Route du Nord - 82000 Montauban
Tél 05 63 23 12 12 - Fax 05 63 23 12 13
contact@sodeco-sa.fr - www.sodeco-sa.fr
SAS au capital de 200 000 € - RC Montauban B340 586 445 APE 4675Z